

Fiche n° 6

Aquaculture

Aquaculture : culture d'organismes aquatiques (animaux ou végétaux).

Le secteur mondial de l'aquaculture connaît une croissance très forte depuis les années 80. Les principaux pays producteurs sont les pays asiatiques. La filière aquacole mondiale fournit aujourd'hui **43 % du poisson destiné à la consommation humaine** et le nombre d'espèces aquatiques domestiquées ne cesse d'augmenter.

En France, deux types d'aquaculture marine sont principalement présentes :

- **la conchyliculture** : élevage de coquillages, principalement de moules (**mytiliculture**) et d'huîtres (**ostréiculture**). Bien ancrée dans le paysage côtier, la conchyliculture représente l'essentiel du secteur aquacole français avec 93 % du chiffre d'affaire et 95 % des emplois en 2009 (enquête aquaculture 2009, DPMA).
- **la pisciculture marine** (élevage de poissons) est un secteur qui reste modeste puisqu'il a eu du mal à se développer compte tenu d'un contexte peu favorable (conflits d'usages).

L'**algoculture**, autre forme d'aquaculture marine, tend à se développer en diversification des activités conchylicoles. Cette activité, qui offre d'importants débouchés dans de nombreux domaines (alimentation humaine et animale, structurants alimentaires, produits cosmétiques, médecine humaine, produits nutraceutiques, produits phytosanitaires, fertilisants agricoles, ...) reste cependant encore mineure.

En Méditerranée, des activités conchylicoles et piscicoles sont présentes dans les trois régions. Les fermes aquacoles méditerranéennes se caractérisent par une **faible emprise** (moins de trois ou quatre hectares par site) et par des **démarches de valorisation qualitative des produits** (label Rouge, certification Agriculture Biologique...).

La pisciculture marine en Méditerranée

- Une **vingtaine** d'entreprises
- **Plus de 200** emplois directs
- **40%** des emplois nationaux de la filière
- Principales productions : **bar, daurade et maigre**
- **2 500** tonnes produites par an
- Production principalement orientée vers le **grossissement**

Région Provence Alpes Côte d'Azur :

15 sites de production piscicole en activité (loups et daurades essentiellement)

150 emplois directs

1500 tonnes de loupes et daurades produites par an

Secteurs géographiques : l'île du Frioul (Bouches du Rhône), la baie du Lazaret (Var), la pointe de l'Aiguille, Cannes, Cap d'Antibes et Cagnes-sur-Mer (Alpes Maritimes).

La région PACA est la première région française pour la pisciculture marine de pleine mer.



Région Languedoc Roussillon :

Aucun site piscicole en mer, mais plusieurs à terre et en étangs.

Secteurs géographiques : Pyrénées Orientales (Salses-le Château) et Hérault (Mèze et Balaruc-les Bains).

En Languedoc Roussillon on observe **une spécialisation des entreprises dans l'écloserie et le pré-grossissement** de différentes espèces afin de vendre cette production à des fermes de grossissement.

Région Corse :

8 fermes de grossissement (loups, daurades et maigres)

1 000 tonnes de lous, dorades et maigres produites par an

90 emplois directs

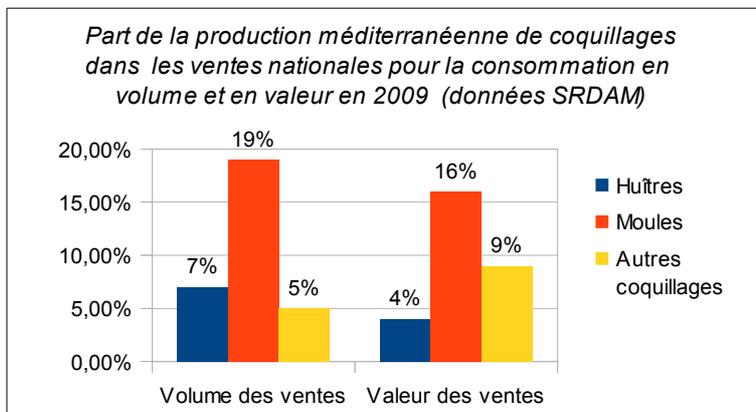
En baie d'Ajaccio (sites d'Aspretto et de La Parata) on retrouve **le plus gros site de production piscicole en mer ouverte** (le deuxième en France) qui regroupe 3 entreprises.

La conchyliculture en Méditerranée

Les **moules** élevées en Méditerranée sont essentiellement des *Mytilus Gallo Provincialis*. (également dites « moules de Méditerranée ») Cette espèce, plus grosse que la *Mytilus Edulis* (cultivée en atlantique), est élevée dans l'Etang de Thau et en mer ouverte, au large, sur des filières. La production annuelle de moules est d'environ 75 000 tonnes au niveau national et varierait **entre 8 000 et 10 000 tonnes** en Méditerranée (comité national et régional de la conchyliculture).

La technique d'élevage des **huîtres** en Méditerranée se fait grâce à l'élevage en suspension sur cordes. Ainsi, l'huître est immergée en permanence dans des eaux profondes ce qui lui permet de profiter de la richesse des fonds marins. La plus grande partie de la production d'huître se fait sur la lagune de Thau. Depuis le début de la période de surmortalité des huîtres (2008), la production nationale d'huîtres est d'environ 85 000 tonnes. Au niveau méditerranéen, elle s'élèverait à environ **7 000 tonnes** par an (comité national et régional de la conchyliculture).

En 2009, les entreprises conchylicoles du littoral méditerranéen ont représenté en moyenne 12% du volume et 8 % de la valeur nationale des ventes de coquillages pour la consommation (cf graphique ci-contre). Au niveau national la quantité produite d'huître est relativement équivalente à la quantité vendue. Pour les moules, la quantité vendue est supérieure à la quantité produite. En effet, certaines entreprises importent pour compléter leurs stocks, y compris en Méditerranée.



En 2009, **15% des entreprises et 12% des emplois conchylicoles français se trouvaient en Méditerranée**. Entre 2002 et 2009, le nombre d'emploi du secteur a chuté de 12 %. **Le département de l'Hérault concentre à lui seul 88 % des emplois de la filière conchylicole méditerranéenne**.

Nombre d'entreprises et d'emplois de la filière conchylicole méditerranéenne :

	Hérault	Bouches du Rhône	Aude	Autres départements
Entreprises	395	29	20	29
Emplois (ETP)	990	51	86	38

Région PACA

Une soixantaine d'emplois

3 000 à 4 000 tonnes de moules produites par an.

Secteurs géographiques : la baie de Carteau dans les Bouches du Rhône (moules) et la baie de Toulon (Lazaret et Balaguier) dans le Var (moules et affinage d'huîtres).

Région Corse

700 tonnes d'huîtres et de moules par an

Secteurs géographiques : étangs de Diana et d'Urbino (Haute-Corse)

Activité largement exportatrice pour la Corse (92 % de la production aquacole à l'export national et étranger)

Démarche qualité reconnue : forte valorisation du produit sur les marchés européens par rapport à la concurrence.

Région Languedoc-Roussillon

415 entreprises - **7 sites** de production

Plus de **1 000 emplois**

Secteurs géographiques : étang de Leucate, les salins de Gruissan, en mer au large de Gruissan et au large de Fleury d'Aude dans le département de l'Aude ; en mer au large de Marseillan et au large des Aresquiers et l'étang de Thau dans le département de l'Hérault.

Étang de Thau : zone conchylicole la plus importante de la Méditerranée française. Aujourd'hui, environ 11% des huîtres creuses produites en France en sont issues.

L'élaboration en cours des **schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine** devrait faciliter, dans les prochaines années, la création de nouvelles entreprises dans le secteur aquacole. Ils permettent en effet une identification en amont, sur une base concertée, des sites propices à ces activités.